

PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE D'ESCAMPS



DOSSIER D'ARRET PROJET

Vu pour être annexé à la délibération du conseil communautaire du 17 décembre 2020, le Président de la Communauté de l'auxerrois :

Prescription : DCM en date du 23 novembre 2006

Arrêt-projet : DCC en date du 17 décembre 2020

Approbation : DCC en date du

COMPOSITION DU DOSSIER

0. Procédure
1. Rapport de présentation et état initial de l'environnement
2. Projet d'aménagement et de développement durables
3. Règlement
4. Règlement graphique de la commune au 7500^{ème}
5. Règlement graphique du bourg au 1000^{ème}
6. Règlement graphique des hameaux
7. Orientations d'aménagement et de programmation

Liste des annexes :

- Mesures de prévention des risques naturels prévisibles de mouvement de terrain (général)
- Mesures de prévention des risques naturels prévisibles de mouvement de terrain (aléa fort)
- Mesures de prévention des risques naturels prévisibles de mouvement de terrain (aléa moyen à faible)
- Guide : le retrait-gonflement des argiles
- Guide d'intégration architecturale des capteurs solaires
- Décision de la Mission régionale d'autorité environnementale
- Règlementation concernant la défense extérieure contre l'incendie
- Plaquette : Sécheresse et construction sur sol argileux
- La nouvelle réglementation parasismique
- Sites archéologiques
- Annexe AZI et cartographie PHEC
- Rapport du schéma directeur des EU et EP
- Plan des ouvrages d'art
- Recommandations CNPF

Liste des servitudes d'utilité publique :

- Sommaire
- AC1, servitudes de protection des monuments historiques : notice, plan, PDA
- EL7, servitudes d'alignement des voies publiques : notice, plans
- I4, servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques : notice, plan
- T5, servitudes aéronautiques de dégagement : notice